ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 11 et 18 juin 2017



Madame, Monsieur,

Les 11 et 18 juin, vous élirez votre futur député celui-ci aura pour mission de voter la loi et de défendre les intérêts de notre territoire à Paris auprès du futur gouvernement.

Ce rôle ne s'improvise pas ; il nécessite une parfaite connaissance des problématiques locales, le soutien de réseaux de compétences pour agir en faveur du territoire et une réelle énergie pour ne pas baisser les bras au premier obstacle venu.

Né sur ce territoire, j'y ai grandi et j'y travaille aujourd'hui dans le cadre de missions d'expertises agricoles et foncières. Les problématiques routières (RN147/RN145), la fracture numérique et les problèmes de réseaux de téléphonie, je les connais pour y être quotidiennement confronté. La désertification médicale, le soutien à nos aînés et plus généralement les problématiques de

santé sont autant de sujets que je connais bien pour les avoir vécus dans mon entourage proche.

Élu à Limoges le 30 mars 2014, Premier Adjoint depuis cette date, je me bats quotidiennement pour que Limoges rayonne et pour limiter les effets néfastes du coup violent porté par la réforme territoriale imposée par le précédent gouvernement, et qui a entraîné la perte du statut de capitale régionale.

Avec le Maire, Emile Roger Lombertie, nous tentons quotidiennement de redonner à Limoges un rang qu'elle n'aurait pas dû perdre. La création d'emploi avec l'obtention du centre national de traitement du contentieux, le redéploiement des fonds de restructuration des zones de défense au bénéfice du petit commerce et des TPE sont autant d'éléments concrets que seuls des élus de terrain sont en mesure d'apporter. Le désenclavement de Limoges, que ce soit par la route, le rail ou l'aérien, sont autant de sujets qui occupent notre majorité municipale auxquels le futur député doit consacrer toute son énergie.

Un nouveau Président de la République vient d'être élu pour 5 ans, il n'appartient pas au futur parlementaire de cette circonscription de se livrer à une opposition stérile qui n'apporterait rien à notre territoire. La future mandature législative doit être constructive et bénéfique à notre circonscription. Si je suis élu député, je m'engage à défendre avec énergie notre terroir. La réduction de la fracture territoriale qui conduit à un isolement de nos populations rurales doit être combattue avec énergie et conviction. Le désenclavement routier du Nord Haute-Vienne et particulièrement l'aménagement de la RN147 comme le déploiement du numérique et de la téléphonie partout et pour tous sont des sujets essentiels du futur mandat.

Le maintien de nos populations dans nos campagnes passera par la mise en place d'un véritable plan de lutte contre la désertification médicale tout comme l'aide à apporter dans le secteur du maintien de nos seniors à domicile.

Le 18 juin prochain, si je suis élu la proximité sera ma priorité. Je m'entourerai de collaborateurs choisis pour leurs capacités techniques ; ils seront à votre écoute et à celle des élus ; ils feront remonter avec efficacité les besoins du territoire pour me permettre d'agir efficacement auprès des services déconcentrés de l'État (Préfecture, DRAAF/DREAL...)

Fort de mon ancrage local et de mon amour pour ce territoire c'est avec fierté mais aussi humilité devant la tâche à accomplir, que je vous propose alors que souffle un vent de renouveau sur la classe politique, ma candidature faite d'énergie au service du territoire.















ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 11 et 18 juin 2017

LE RÔLE DU DÉPUTÉ

Si un député est élu pour voter les lois de la République, il est aussi un acteur majeur de la vie de nos territoires.

Plus qu'un représentant du peuple au service de tous, le député doit être un facilitateur de l'action des communes et des intercommunalités.

Il doit être l'interface entre les services de l'État (préfecture et services déconcentrés) et les élus du territoire. Il doit également être l'intermédiaire, la courroie de transmission qui facilite le cofinancement des projets structurants voulus par les représentants élus de nos territoires.

Le 18 juin prochain, si je suis élu, je m'entourerai de deux collaborateurs, l'un sera l'interlocuteur privilégié des maires et élus de notre territoire afin de faciliter leurs échanges avec les services déconcentrés de l'État. Il sera également en charge de faire suivre les demandes de la population dans la mesure où la compétence de l'élu permet d'y satisfaire. L'autre aura en charge de faciliter, d'appuyer les demandes de cofinancements auprès de la Région et de l'Union Européenne, afin de faire aboutir à moindre coût les projets d'intérêts généraux souhaités par les acteurs de notre territoire.

Le 18 juin prochain, si je suis élu, la proximité sera ma priorité, vous serez alors assurés d'avoir un député actif qui mettra toute son énergie au service de notre territoire.

GAGNER EN ATTRACTIVITÉ

- Garantir de déploiement du numérique en haut débit sur le territoire tout en résorbant les zones blanches via une couverture 3G/4G pour la téléphonie mobile.
- Agir dès les premiers jours du mandat pour la mise en place d'un plan Marshall en faveur de la ruralité.
- Gagner la bataille du désenclavement tant sur le plan ferroviaire, routier qu'aérien.

FAIRE RAYONNER LIMOGES

- Soutenir l'équipe municipale actuelle qui tend à ouvrir Limoges sur sa campagne dans le but de limiter la fracture territoriale.
- Contribuer au rayonnement de Limoges à Paris, en valorisant dès que possible son patrimoine, ses industries et ses startups.
- Valoriser l'Université et le CHU en étant un interlocuteur privilégié de ces entités.
- Lutter efficacement contre les aspects néfastes de la réforme territoriale voulue par le précédent gouvernement.



Vous pouvez retrouver l'intégralité de mes engagements sur mon site internet : www.guerin2017.fr











MA PRIORITÉ POUR LE MANDAT : LA RN 147

Considérée comme l'une des routes les plus accidentogène de France, la RN 147 doit être la priorité du mandat du futur député! L'État qui est responsable de l'aménagement du territoire ne peut plus se défiler.

Si je suis élu, vous pourrez compter sur mon engagement et mon énergie pour faire de ce sujet une **PRIORITÉ!**



DÉVELOPPER ET DYNAMISER L'ÉCONOMIE LOCALE

- Mettre en place avec les établissements bancaires et la BPI un plan de soutien à l'économie rurale.
- Alléger le poids des normes et des contraintes sur les PME
- Créer un pacte de confiance entre l'État et les PME en passant du « contrôle sanction » au « contrôle conseil ».
- Surseoir aux droits de succession lors de la transmission familiale des PME.
- Favoriser et défendre la réduction de l'impôt des particuliers jusqu'à 30 % du montant investi dans une PME.

ACCOMPAGNER NOS AÎNÉS

- Simplifier et encourager financièrement et administrativement le maintien des personnes âgées à domicile.
- Faire de l'accès aux soins à domicile une priorité.

AGRICULTURE

- Valoriser les politiques foncières et fiscales favorables aux jeunes agriculteurs.
- Favoriser la transmission des exploitations.
- Favoriser les productions diversifiantes et les circuits courts.
- Limiter la lourdeur administrative et l'accumulation des réglementations.



INVESTIR DANS NOS CAMPAGNES

- Mettre en place et accompagner un programme national d'intervention en faveur des centre-bourgs.
- Maintenir le « dernier commerce » installé en milieu rural et développer des projets de commerces multiservices.
- Bonifier le prêt à taux 0 (PTZ+) pour l'acquisition d'immeubles anciens.
- Assouplir l'application des normes aux territoires ruraux avec un principe « d'adaptabilité » confié aux assemblées élues.